HUSSARDS

GÉNÉRALITÉS -- 1804-1812

ARMÉE FRANÇAISE PLANCHE N° 22

Les dates extrêmes adoptées pour cette étude sont fictives, l'une marque le début d'un règne, l'autre précède de peu l'application du réglement de 1812, dont nous parlerons ultérieurement. Entre ces deux dates, il n'y a pas de changements importants.

Dans notre précédente étude sur les hussards, planche 9; nous avons donné les grandes lignes de la transformation de leur uniforme pendant la période républicaine.

L'avènement de l'Empire n'apporte pas de changements immédiats et les documents contemporains nous montrent les hussards en 1805 et 1806, ayant la silhouette générale des figures 2 et 20 de la planche 9.

L'évolution dans le costume est plus lente et le changement à signaler, réside dans la longueur du dolamn et de la pelisse; ces deux vêtements se raccourcissent vers 1808-1809 et restent ainsi jusqu'à la fin du régime impérial. La ceinture écharpe est donc portée plus haute et les basques du dolman la dépassent de peu.

Le dolman et la pelisse sont toujours bordés d'une tresse plate et garnis de dix-huit brandebourgs ou tresses, de chaque côté de la poitrine. De part et d'autre sont également, cousus deux rangs de boutons moyens et au bord du côté droit un rang de gros boutons (fig. 23 et 24).

Les brandebourgs, ou tresses, sont formés par une ganse carrée; le début de la ganse, au premier bouton de la rangée extérieure, forme le plus souvent un trèfle; elle se termine de même au dernier bouton; entre chaque bouton, la ganse forme un rond. Le trèfle peut être remplacé par un simple boucle.

Le dolman se boutonne dans toute sa hauteur mais il n'en est pas de même pour la pelisse. Dans ce vêtement, les cinq premières tresses nettement plus longues que les autres, vont en se raccourcissant et la sixième à la même longueur que les douze suivantes.

En raison de l'épaisseur des bords de fourrure de la pelisse superposés sur le milieu de la poitrine, les premières tresses peuvent seules être boutonnées.

Pendant les premières années de l'Empire, beaucoup de régiments n'ont que trois rangs de boutons à la pelisse et au dolman, entre autres les 2e, 4e, 5e, 9e et 10e. Le prototype du Hussard gravé par Martinet en 1807, confirme ce détail.

Sous la pelisse chaussée, le hussard porte le gilet sans manches uni ou tressé. Le gilet uni peut-être croisé et à deux rangs de boutons; le gilet tressé, garni de brandebourgs en soutache, a trois rangs de petits boutons.

La pelisse flottante est pendue au cou par un cordon fort, double, arrêté par trois nœuds en passementerie; il est cousu au côté droit du collet et se joint d'une olive placée au côté gauche. Ce cordon ne comporte ni les raquettes ni les glands qu'on lui ajoute trop souvent; néanmoins il est possible qu'en tenue de sortie, des hussards aient attaché à l'olive de fermeture, une paire de raquettes achetées à leurs frais. Cet ornement était réservé aux officiers et toléré aux sous-officiers.

La culotte, dite « à la hongroise », reste sans changement; les coutures de côté sont garnies d'une tresse plate qui s'incurve en arrière, à la hauteur de l'enfourchure et suit sa courbe, d'un côté à l'autre, à mi-fesses, en dessinant une boucle au milieu (fig. 1).

La même tresse encadre l'ouverture du petit pont de la culotte et forme une pointe de lance renversée (fig. 20), un trèfle (fig. 21), ou un nœud hongrois (fig. 22).

La culotte trop rapidement usée est remplacée, en campagne, par un pantalon de cheval, ample, porté par-dessus la botte, garni de peau à l'intérieur et au bas des jambes (fig. 4).

Ce pantalon appelé aussi « charivari » est ouvert sur le côté et se ferme par dix-huit boutons. La partie portant les boutonnières est souvent renforcée d'une bande de drap. La basane peut être coupée droit ou découpée en dents de loup ou en festons.

Les bottes, toujours « à la hongroise » et découpées en cœur sur le devant, sont généralement bordées d'une soutache et un gland est fixé dans l'échancrure, mais la botte bordée de basane noire

avec gland en cuir est aussi en usage. Sur le cou-de-pied le nombre des plis est de douze à dix-huit. L'éperon, d'abord fixé au contre-fort, est par la suite rivé au talon.

La coiffure subit davantage de changements. En l'absence d'un texte officiel plusieurs modèles de shakos furent en usage simultanément.

Le shako porté au début de l'Empire est encore de forme basse et sans jugulaires; la cocarde placée au milieu du fût est maintenue par une ganse et un bouton; le plumet se porte devant ou sur le côté (fig. 16).

Comme nous l'avons indiqué planche 9, quelques corps avaient déjà des plaques de shakos à la fin du Consulat; elles étaient en forme de losange et portaient le numéro du régiment au centre.

La plaque du 12e Régiment, reproduite dans « la Giberne », 7e Année, encadré par les mots « Régiment d'Hussards, République Française », dut rester en usage au début de l'Empire, et il serait intéressant de savoir s'il existe d'autres plaques identiques, ayant un autre numéro.

Les jugulaires, accessoires si utiles, semblent avoir fait leur apparition en 1805 et leur usage dut se généraliser en 1806.

C'est à cette époque que le shako augmente de hauteur et que l'on commence à garnir la visière d'un cercle de métal. La plaque de shako n'est pas encore adoptée par tous les corps; celles que nous rencontrons sont en forme de losange et portent le numéro en relief surmonté de l'aigle couronné les ailes déployées. Le plumet est toujours placé devant et le cordon n'étant plus qu'un ornement est natté devant et derrière, et ses plaques tressées pendant plus ou moins bas (fig. 17).

En campagne et en route, le plumet et le cordon sont dans le porte-manteau du hussard, et en sortent quand l'ordre en est donné. Le plumet étant remplacé par un pompon de couleur variable selon les compagnies, sans qu'il y ait de règle fixe dans la signification de ces couleurs.

Il faut attendre la circulaire du 9 Novembre 1810, pour connaître enfin la description officielle du shako; cette circulaire avait pour but de faire cesser la grande variété qui existait dans cette partie de l'uniforme et d'en réglementer l'ornementation. Toutefois, les dimensions indiquées pour le shako de cavalerie légère ne correspondent pas à celles de shakos encore existants et nous sommes persuadés qu'elles n'ont pas été respectées, un shako ayant les dimensions officielles aurait été très instable et très lourd (fig. 19).

Cette circulaire supprimait la ganse de cocarde, le cordon et le plumet, et remplaçait ce dernier par une houppette en laine, de couleur variable selon les compagnies.

La plaque de 1810, s'apparente beaucoup à celle qui sera décrite en 1812 et adoptée définitivement. Elle se compose d'un soubassement demi-circulaire, découpé, estampé, portant le numéro ajouré, au-dessus duquel est posé l'aigle couronné, la tête tournée à gauche (fig. 19).

Ces prescriptions ne semblent pas avoir été adoptées immédiatement, les hussards tenant beaucoup à leurs plumets et cordons, aussi le shako nu, ou recouvert d'un couvre-shako en campagne, était-il promptement agrémenté de ces accessoires superflus, dès que l'occasion se présentait.

Le couvre-shako, confectionné en toile cirée, gommée ou vernie, protégeait la coiffure, sa plaque et sa cocarde; il est vraisemblable qu'il fut employé à partir de 1808.

Le Décret du 18 Vendemiaire An X (10 Octobre 1801) décida que la 1re Compagnie de chaque régiment serait Compagnie d'élite. .

Les Compagnies d'élite furent effectivement formées en 1802 et composées d'hommes choisis dans l'ensemble des régiments. Ces cavaliers reçurent comme distinction, une coiffure recouverte de peau d'ours noir, les mentions de « shakos à poils » et de « shakos d'oursin », figurant dans les inventaires de 1802 et 1803, nous éclairent assez sur leur aspect. Le mot colback est également employé et c'est celui qui prévaudra.

A sa création, et encore en 1805, la Compagnie d'élite du 2e Hussards porta un véritable shako à poils avec visière et jugulaires; nous ignorons si au début, le colback adopté par les autres corps était également à visière.

Le fond du colback est garni d'une flamme généralement de couleur rouge, fréquemment ornée de cordonnets sur ses coutures et terminée par un gland (fig. 18). En campagne et en route, la flamme est rentrée et recouverte d'une toile cirée.

Le plumet rouge étant une des distinctions des grenadiers, les colbacks des compagnies d'élite sont surmontés d'un plumet presque toujours de cette couleur. En campagne le plumet est remplacé par un pompon, également rouge. Le colback peut être orné d'un cordon natté semblable à celui du shako.

Les cheveux des hussards sont souvent liés en queue et dans certains corps ceux des tempes sont nattés; par contre, dans d'autres régiments, ils sont courts.

Le manteau est en drap vert, ample, sans manches ni collet. Il est muni d'un capuchon.

L'équipement doit être conforme aux prescriptions de l'Arrêté du 4 Brumaire An 10 (27 Octobre 1801). Il offre peu de différences avec l'équipement en usage antérieurement; la giberne est légèrement plus petite et les bélières de sabre et les courroies de sabretache sont un peu plus longues.

La courroie de retraite, fixé au porte-mousqueton, entoure la poignée de crosse, lorsque l'arme est portée suspendue au crochet.

La forme de la sabretache de l'Empire, diffère peu de celle de la période précédente; le bas est toujours en accolade mais plus fermée. La patelette en drap, porte généralement le numéro du régiment encadré de lauriers et surmonté d'une couronne de feuillage. C'est vraisemblablement le modèle le plus courant. Plus tard quelques régiments adoptèrent l'aigle couronné surmontant le numéro et entouré de feuillages; l'aigle et le numéro en métal se rencontrent également.

Ces sabretaches de couleurs variées, galonnées, brodées, ou garnies d'emblèmes métalliques, se détériorant vite, les régiments font usage d'un couvre-patelette en cuir noir, avec le numéro en métal découpé.

La sabretache en cuir noir avec écusson, ou aigle et numéro en métal est également portée.

Les documents iconographiques et les exemplaires qui subsistent encore nous montrent la grande variété qui existait dans cet objet.

L'armement reste ce qu'il était antérieurement.

Le sabre, à garde en cuivre à une seule branche et fourreau en cuir garni en cuivre, est le le plus souvent en service, ainsi que le même modèle à garde en cuivre ou en fer, et garnitures de fourreau en fer.

Les sabres de cavalerie légère des modèles An IX et An XI, à fourreau en fer et garde à trois branches, entrent en service vers 1807, au fur et à mesure des remplacements. Nous ne parlerons pas des sabres étrangers pris dans les arsenaux ennemis.

Le mousqueton du modèle 1786 (Planche 9, fig, 16), est le plus utilisé en même temps que les mousquetons de fabrication révolutionnaire, montés avec des pièces de provenances diverses, pendant une époque de pénurie.

Le mousqueton du modèle An IX est également distribué et remplace progressivement les anciens modèles.

Conformément au Réglement du 1er Vendémiaire An XII, le mousqueton de cavalerie légère doit avoir une baïonnette. La distribution en fut certainement faite et en janvier 1808, on en demande pour le 1er Régiment. Néanmoins, nous pensons que ces armes peu utilisées, furent vite abandonnées.

Faute d'armes en quantité suffisante, les deux pistolets réglementaires furent souvent réduits à un seul.

Le harnachement des chevaux est toujours « à la hongroise ». La selle à arçon de bois est très dure et posées sur des couvertures souvent trop minces; elles occasionnent de nombreuses blessures du dos. Le manteau est roulé, lié sur les fontes, et recouvert par la schabraque en peau de mouton presque toujours blanche, bordée un feston en drap découpé.

Le porte-manteau est rond et ses extrémités, bordées d'un jonc, ne portent pas toujours le numéro.

Plusieurs régiments semblent avoir fait usage, et cela pendant peu de temps, d'une schabraque en drap avec siège en peau de mouton.

La bride à la hongroise, en cuir noir, a une chaînette de dessus de tête, un croisillon avec rond en cuivre, portant en principe le numéro du régiment, une sous-gorge avec un croissant en cuivre, un mors sans bossettes et les rênes terminées par un fouet. Le filet et le licol de parade sont également en cuir noir.

Tous ces objets étant représentés planche 9, nous nous contentons de donner le dessus de la selle, vue de dessus, de devant et de derrière.

La courroie de mousqueton, en cuir naturel, doit passer dans une ouverture pratiquée dans le capuchon de la schabraque; elle entoure la poignée de crosse du mousqueton, dont le canon est placé dans une botte. Les lanières de manteau sont fixées, l'une au pommeau, les deux autres sur les ronds de fontes.

Au début de la République, la taille des chevaux de cavalerie légère est au minimum de 1 m 47. (4 pieds 6 pouces 1/2) et en l'An XII de 1 m 48 (4 pieds 7 pouces).

A la fin des Guerres de la République, la France n'a presque plus de chevaux, aussi en 1805, lorsque Napoléon veut augmenter ses effectifs de cavalerie, il autorise l'achat de chevaux ayant au minimum 1 m. 38 (4 pieds 3 pouces).

De 1807 à 1813, alors qu'on peut puiser sans compter dans le cheptel allemand, autrichien et hongrois, le minimum est reporté à 1 m 40 (4 pieds, 4 pouces); il reviendra à 1 m. 38 après Leipzig.

Au quartier et au cantonnement la veste d'écurie, le bonnet de police et le pantalon de treillis sont seuls autorisés.

Le bonnet de police est en drap, son turban est galonné et sa flamme, brodée de cordonnets sur les quatre coutures, se termine par un gland. Il peut être remplacé passagèrement par un bonnet souple, cylindrique ou légèrement en tronc de cône, haut tout au plus de quinze centimètres et appelé « kœppy ».

La veste d'écurie, en drap, se ferme par un rang de boutons; elle peut avoir des pattes d'épaules. Sous la République, elle était croisée et à deux rangs de boutons.

Le pantalon d'écurie est en treillis; il est ouvert sur le côté du haut en bas et est fermé par un rang de dix-huit boutons.

Les régiments de Hussards n'emportaient pas tous leurs vêtements en campagne; ils portaient le dolman ou la pelisse, la culotte ou le pantalon de cheval.

Les Conseils d'Administration des Corps, ne disposant que de moyens financiers limités, il est rare de trouver des régiments ayant leur habillement et leur équipement au complet; des rapports signalent des détachements arrivant à l'armée en 1809 les uns en dolmans et culottes, d'autres en dolmans et pantalons, d'autres en pelisses, certains ont des culottes et des pantalons, d'autres le pantalon de treillis; beaucoup manquent de gilets.

C'est bien différent de la représentation moderne du Hussard, auquel il ne manque ni une pièce de vêtement, ni un bouton, ni une tresse.

L. Rousselot.

DÉSIGNATION DES FIGURES

1. Tenue d'été en dolman. 5e Régiment. 1807.
2. Tenue d'écurie.
3. Compagnie d'élite grande tenue. 4e Régiment. 1811-1812.
4. Tenue de campagne (hiver). 7e Régiment.
5. Tenue d'été en dolman. 10e Régiment. 1806.
6. Tenue en manteau.
7. 8. 9. Selle vue, vue de dessus, de devant et de derrière.
10. Grande tenue. 1er Régiment. 1807-1808.
11. Grande tenue. 9e Régiment. 1807.
12. Sabre.
13. Ceinturon et sabretache.
14. Giberne, banderolle de giberne et porte-mousqueton.
15. Giberne, vue de face.
16. Shako. 1805-1807.
17. Shako. 1807-1812.
18. Colback de compagnie d'élite.
19. Shako réglementaire de 1810.
20. 21. 22. Ornements de culotte hongroise.
23. Dolman et détails de côté. 7e et 8e Régiments.
24. Pelisse et détails de côté. 4e et 5e Régiments.

IMPRIMERIE L. CAMUS VILLEJUIF — PHOTOGRAVURE CLEMENCEAU VILLEJUIF